

## Eco-responsabilité de l'employeur.

Porté par  
**ESPACES**

### Constat préalable

Quel problème à résoudre ?  
Quel constat de départ ?

L'association Espaces a été créée en 1995 dans le Val-de-Seine, territoire en mutation sociale et économique suite à la fermeture des grandes entreprises.

Dans une démarche de développement local, Espaces, d'abord installé dans une péniche, a débuté son action depuis le port de Sèvres par l'entretien des berges et du chemin de halage de la rive gauche de la Seine.

L'association a ainsi offert un premier emploi aux sans-domicile-fixe qui résident sur le site et aux chômeurs de longue durée issus des licenciements des grandes entreprises industrielles du Val-de-Seine.

Aujourd'hui, les nouvelles offres d'emploi des sièges d'entreprise installés dans le Val-de-Seine ne sont plus adaptées à la qualification des demandeurs d'emploi présents sur le territoire.

### Finalités

Pourquoi avoir mené  
cette action ?

En développant l'éco-responsabilité, Espaces souhaite promouvoir l'insertion par l'écologie urbaine. Il s'agit d'entreprendre une action innovante en matière de protection de l'environnement et de créer des emplois d'utilité sociale et écologique.

### Descriptif de l'action

Cible (types et effectif)

Territoire

Contenu

Espaces intervient au cœur du Val-de-Seine, sur 17 communes des Hauts-de-Seine, 3 communes des Yvelines et Paris (14ème, 15ème, 16ème et 17ème). Ce territoire est un trait d'union entre la grande ceinture verte d'Île-de-France et le cœur de l'agglomération parisienne.

Une équipe de 60 permanents et 123 postes en insertion animent 14 chantiers d'insertion dont les enjeux sont de :

- créer des emplois d'utilité sociale et écologique
- réhabiliter des espaces naturels du Val-de-Seine
- former, accompagner socialement et professionnellement des personnes en situation précaire.

## Modalités opérationnelles

### Comment avez-vous procéder ?

#### Quelles ont été les étapes ?

#### Quels sont les moyens humains, techniques (outils) et financiers ?

La problématique des déplacements et de la mobilité des salariés en insertion s'inscrit au cœur du projet et du fonctionnement quotidien d'Espaces, et ce depuis sa création en 1995.

L'association associe plusieurs niveaux d'actions :

### 1. Privilégier une démarche de développement local et de proximité

- Espaces privilégie l'embauche de salariés dont le domicile est proche des lieux d'intervention afin de limiter les déplacements domicile-travail et de réduire le coût carbone de ces derniers (76 % des salariés accueillis à Espaces en 2010 étaient issus des Hauts-de-Seine et 10 % de Paris, ce qui correspond aux principaux lieux d'implantation des 14 chantiers d'insertion).
- Par ailleurs, des locaux techniques à proximité de chaque chantier d'insertion servent de base de vie (vestiaires, sanitaires, espace repas, bureaux des encadrants) et de lieu de stockage du matériel. La création d'un chantier est d'ailleurs conditionnée par la disponibilité d'un local à proximité, supprimant le besoin de véhicules motorisés.
- Enfin, les 3 sites de bureaux d'Espaces sont situés à proximité de 3 gares de transports en commun, facilitant l'accès des permanents au lieu de travail.

### 2. Utiliser des modes de déplacements doux

- Aucun véhicule à moteur n'est utilisé pour le déplacement des salariés, le transport du matériel utile aux activités du chantier, l'évacuation des déchets, etc. La priorité est accordée aux vélos. Ce moyen de transport fait partie intégrante de la vie des chantiers et s'inscrit à part entière dans la démarche écologique menée par Espaces. Les salariés utilisent également 4 triporteurs et se déplacent en vélo-rail sur la petite ceinture ferroviaire des 15<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissements de Paris.
- Le soutien de fondations d'entreprise, comme Véolia Environnement et Groupe Chèque déjeuner a permis de financer l'achat des triporteurs et de deux vélos à assistance électrique.

### 3. Utiliser la traction hippomobile

- Depuis 1998, Espaces développe dans le parc du Domaine national de Saint-Cloud ce moyen de transport écologique et original. Depuis 2003, sur l'ensemble du parc, le ramassage des déchets est effectué par un équipage hippomobile guidé par un palefrenier-meneur formé dans le cadre du chantier.

- Cet attelage est également utilisé pour le transport du bois de chauffage, produit sur le chantier et vendu aux adhérents de l'association. Cette utilisation apporte ainsi une alternative intéressante, aussi bien en tant qu'outil de travail pour la force de traction des chevaux qu'en termes écologiques : empreinte légère sur les milieux naturels et limitation considérable des émissions de gaz à effet de serre par rapport à un véhicule motorisé.

### 4. Créer un poste de mécanicien en emploi-tremplin d'insertion

Afin de renforcer son action en matière de déplacements doux, l'association a créé, au sein de son équipe permanente, un poste de mécanicien encadrant-remplaçant qui s'occupe notamment de la maintenance et de l'entretien du parc de vélos, de triporteurs et de vélos-rail. Cette création de poste a permis à un salarié en parcours d'insertion à Espaces d'accéder à un emploi durable, dans le cadre d'un emploi-tremplin d'insertion.

### 5. Mettre en place une nouvelle activité de navigation douce en chantier d'insertion

- Ce projet vise à proposer des balades et des navettes fluviales commentées permettant la découverte du patrimoine naturel, culturel, paysager et environnemental de la vallée de la Seine, mais également à favoriser la mobilité douce en proposant un nouveau service de transport de proximité.
- La navette fluviale est un service de transport alternatif, assurant le transport de personnes d'une escale à une autre. Elle améliore en cela l'accessibilité de certains lieux situés le long de la Seine, notamment des stations de transport en commun (métro, bus, tramway). La navette favorise ainsi la mobilité douce des personnes par l'utilisation de bateaux, moyens de transport respectueux de l'environnement. Elle offre aux piétons et aux cyclistes un nouveau service qui permet d'éviter les ponts routiers de Sèvres et de Boulogne-Billancourt.
- Par ailleurs, Espaces réfléchit à la manière d'utiliser le bateau comme outil de travail permettant le transport du matériel, des matériaux et des salariés des chantiers des berges de Seine. Il pourrait ainsi s'intégrer dans l'activité de production des chantiers permettant d'accéder au plus près des berges pour les travaux de génie écologique ou d'évacuation des déchets.



### Partenaires

#### Techniques/financiers

- Etat
- Collectivités territoriales : Région Île-de-France, Départements 92, 78 et 75, Communautés d'agglomération, Communes
- Organismes publics : Agence de l'Eau Seine-Normandie, SNCF, RFF, etc
- Fondations d'entreprise : Macif, Véolia Environnement
- Groupe Chèque déjeuner, Bouygues Télécom, A&P Sommer, Fact France, Stéria, EDF Diversiterre, Société Générale.

### Difficultés rencontrées

- Problématique du transport des gros matériaux et matériels de chantier volumineux non résolus.
- Formation des salariés en parcours à l'usage du vélo : respect du Code de la route, entretien / maintenance du parc, etc.
- Concertation et mobilisation difficile des différents acteurs du territoire et du domaine fluvial pour le montage de la nouvelle activité de navigation douce.

### Facteurs de réussite

- Intégration des modes de déplacement doux dans le fonctionnement des chantiers d'insertion et de la structure associative en général.
- Financements de mécènes pour l'achat de vélos, de triporteurs, d'une remorque hippomobile, d'un bateau, etc.
- Développement de l'activité de l'association sur un territoire délimité géographiquement (le Val-de-Seine) et choix d'implantation des nouveaux chantiers en lien avec la localisation des locaux techniques (proximité des lieux de production)
- Volonté très forte du Conseil d'administration de développer l'usage des modes de déplacement doux et choix d'intégrer ces modes dans le fonctionnement des chantiers et de la structure.
- Offre d'un nouveau mode de transport fluvial inexistant dans le Val-de-Seine et réponse à une demande non satisfaite.

### Résultats obtenus

- L'action prioritaire d'Espaces en faveur du vélo a été distinguée lors du congrès du Club des Villes cyclables, à Lille, en octobre 2005. Espaces a reçu une mention dans la catégorie « associations » aux « Trophées vélo ».
- Espaces participe chaque année, au congrès national des chevaux territoriaux à Trouville-sur-mer (Trophée 2004) et est membre de la commission nationale de développement des chevaux territoriaux.
- Le bilan carbone des activités de l'association réalisé en 2008 est très satisfaisant. Les résultats ont révélé que les émissions de gaz à effet de serre se situent à 4 tonnes par salarié par an, alors qu'un français en émet en moyenne 10 tonnes.
- Très grand succès des expérimentations de la nouvelle activité navigation douce menées en 2010 et 2011 : près de 1 800 visiteurs ont profité de l'une des 100 navettes et des 87 balades commentées. 96 % des visiteurs se disent prêts à revenir si l'activité est pérennisée.